

Examen de la santé et du bien-être des enfants de l'Ontario âgés de 1 à 17 ans

à l'aide de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2023



Rapport technique
Avril 2026

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Santé publique Ontario offre au gouvernement, aux bureaux locaux de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé un soutien scientifique et technique spécialisé en matière de :

- maladies infectieuses et transmissibles
- prévention et contrôle des infections
- santé environnementale et santé au travail
- préparation aux situations d'urgence
- promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes
- services de laboratoires de santé publique

Les activités de Santé publique Ontario incluent aussi la surveillance, l'épidémiologie, la recherche, le perfectionnement professionnel et la prestation de services axés sur le savoir. Pour en savoir plus sur SPO, consultez santepubliqueontario.ca.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Examen de la santé et du bien-être des enfants de l'Ontario âgés de 1 à 17 ans à l'aide de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2023 : rapport technique. Toronto (ON) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2026.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026

ISBN : 978-1-4868-9768-1

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a élaboré le présent document. SPO fournit des conseils scientifiques et techniques au gouvernement de l'Ontario, aux organisations de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé. Son travail est fondé sur les données probantes disponibles au moment de la préparation du présent document. La responsabilité de l'application et de l'utilisation du présent document incombe aux utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité à l'égard d'une telle application ou utilisation .

Table des matières

Contexte.....	1
Objectifs.....	1
Méthodes de l’ECSEJ 2023.....	2
Administration du questionnaire.....	2
Taux de réponse.....	3
Pondération.....	4
Lignes directrices en matière de diffusion des données.....	4
Considérations relatives à l’interprétation au niveau des BSP et à la comparabilité avec l’ECSEJ 2019.....	7
Indicateurs sociodémographiques aux fins d’analyses de l’équité.....	9
Âge (enfant/jeune).....	10
Genre (enfant/jeune et PMR).....	11
Identité autochtone (enfants/jeunes).....	13
Race et origine ethnique (enfant/jeune).....	14
Statut d’immigrant (enfant/jeune et parent).....	18
Conditions de vie de l’enfant.....	20
Revenu du ménage.....	21
Plus haut niveau de scolarité des parents.....	23
Lien de la PMR avec l’enfant.....	23
Caractéristiques de l’échantillon de l’ECSEJ 2023.....	25
Objet.....	25
Méthodologie.....	25
Résultats.....	25
Échantillon de l’Ontario.....	25
Échantillons des régions des BSP.....	29
Références.....	34

Contexte

L'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ)¹ est une enquête représentative à l'échelle nationale sur les enfants âgés de 1 à 17 ans qui évalue les indicateurs de santé et de bien-être dans des domaines clés correspondant aux Normes de santé publique de l'Ontario (NSPO)². Menée pour la première fois en 2019, l'ECSEJ comble une lacune de longue date dans la surveillance de la santé au Canada en recueillant des données sur les jeunes enfants, qui étaient souvent exclus des enquêtes précédentes. De plus, cette enquête permet de produire des rapports infraprovinciaux grâce à son plan d'échantillonnage et au suréchantillonnage provincial dans les deux cycles. En raison de la taille globale plus réduite de l'échantillon en 2023, la robustesse des estimations infraprovinciales varie et est plus limitée qu'en 2019.

Santé publique Ontario (SPO) a publié un rapport technique pour l'ensemble de données de l'ECSEJ 2019, intitulé *Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (2019) – Examen de la santé et du bien-être des enfants de l'Ontario*². Ce premier rapport technique de l'ECSEJ présente aux professionnels de la santé publique de l'Ontario une introduction à l'ECSEJ et sert de complément aux résumés épidémiologiques améliorés portant sur des sujets précis publiés par SPO à partir des données de l'ECSEJ 2019. Il décrit en détail l'historique de la surveillance de la santé des enfants en Ontario, l'importance de données de qualité et représentatives pour la planification en santé publique, la pertinence des indicateurs de l'ECSEJ au regard des NSPO, ainsi que les limites et les forces de l'ECSEJ. Il fournit également un aperçu complet des méthodes d'enquête, de la terminologie et des indicateurs sociodémographiques, et présente des statistiques descriptives pour les enfants et les jeunes de l'Ontario à l'échelle de la province, des régions des bureaux de santé publique (BSP) et des groupes homologues.

Objectifs

Le présent rapport technique s'appuie sur le contenu fondamental de la première édition en se concentrant sur l'ensemble de données de l'ECSEJ 2023, les méthodes connexes et la production de rapports sociodémographiques pour l'Ontario. Il sert de complément aux résumés épidémiologiques améliorés portant sur des sujets précis publiés par SPO à partir des données de l'ECSEJ 2023.

Les objectifs du présent rapport sont les suivants :

1. Décrire la méthodologie de l'ECSEJ 2023, y compris les nouvelles lignes directrices de Statistique Canada en matière de diffusion.
2. Définir les indicateurs sociodémographiques se trouvant dans l'ensemble de données de l'ECSEJ 2023 et décrire leur catégorisation.
3. Présenter des analyses descriptives de l'échantillon de l'ECSEJ 2023 (échantillon complet et vague 2 seulement), à l'échelle de l'Ontario et de sept régions de BSP, selon les indicateurs sociodémographiques définis.

Méthodes de l'ECSEJ 2023

L'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ) de 2023 est une enquête transversale et longitudinale conçue pour recueillir des données sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes au Canada¹. Des renseignements détaillés sur l'ECSEJ se trouvent dans le guide de l'utilisateur de l'ECSEJ 2023, notamment sur le contexte, le plan d'échantillonnage, la collecte et le traitement des données, la pondération et l'estimation de la variance, ainsi que les lignes directrices de Statistique Canada en matière de qualité des données et de diffusion³.

Le présent rapport technique porte sur l'interprétation et l'utilisation du fichier partagé ontarien de la composante transversale de l'ensemble de données de 2023; il complète le guide de l'utilisateur de l'ECSEJ 2023 de Statistique Canada.

Population cible et couverture

La composante transversale de l'ECSEJ 2023 couvre les enfants et les jeunes âgés de 1 à 17 ans au 31 janvier 2023 et vivant dans les dix provinces canadiennes. L'enquête exclut les enfants et les jeunes vivant dans les réserves des Premières Nations, en famille d'accueil, en établissement et dans les territoires. Compte tenu de ces exclusions, l'ECSEJ atteint une couverture d'environ 98 % de la population canadienne âgée de 1 à 17 ans dans les provinces.

Plan d'échantillonnage

L'échantillon transversal a été tiré du fichier de l'allocation canadienne pour enfants (ACE), qui offre une couverture quasi complète des enfants et des jeunes au Canada, soit 98 % de la population canadienne âgée de 1 à 17 ans dans les provinces. La base de sondage a été stratifiée par province, l'Ontario étant subdivisé en sous-strates correspondant aux régions sociosanitaires (c.-à-d. les BSP) et aux groupes d'âge : 1 à 4 ans, 5 à 11 ans et 12 à 17 ans. Cette stratification vise à assurer une représentation adéquate des régions et groupes d'âge, et à permettre la production d'estimations tant à l'échelle provinciale que pour les régions de BSP en Ontario.

L'Ontario a reçu la plus grande allocation d'unités d'échantillonnage dans l'ECSEJ 2023, ce qui reflète non seulement sa taille démographique, mais plus particulièrement l'achat d'un suréchantillon pour appuyer la production de rapports infraprovinciaux.

Administration du questionnaire

L'ECSEJ repose sur une structure à double réponse, ce qui est particulièrement important pour l'analyse et l'interprétation des indicateurs selon qu'ils sont fondés sur les déclarations des jeunes eux-mêmes ou sur celles des parents. L'ECSEJ a utilisé deux questionnaires pour la collecte de données :

- Le premier a été administré à la personne la mieux renseignée (PMR) au sujet de l'enfant ou du jeune; il s'agit généralement d'un parent ou d'un tuteur. Ce répondant est désigné **PMR1**, et a rempli le questionnaire PMR1.
- Les jeunes de 12 à 17 ans ont été appelés à remplir un second questionnaire. Les jeunes répondants sont désignés **PMR2**, et ont rempli le questionnaire PMR2.

Les modules inclus dans les questionnaires PMR1 et PMR2 variaient selon l'âge de l'enfant ou du jeune. Un résumé des modules des deux questionnaires, selon l'âge de l'enfant ou du jeune, figure à la section 3.2 du guide de l'utilisateur de l'ECSEJ 2023. En bref :

- **Enfants de 1 à 11 ans** : Seul le parent ou le tuteur a participé à l'enquête en répondant au questionnaire PMR1, qui comprenait des questions sur la santé générale, la composition du ménage, le fonctionnement de la famille, les expériences de maltraitance durant l'enfance, les services de garde et l'interaction parent-enfant.
- **Jeunes de 12 à 17 ans** : L'enquête a été divisée en deux; les jeunes ont participé à une partie importante de l'enquête en répondant au questionnaire PMR2, qui portait sur des sujets tels que la santé mentale, la consommation de substances, les comportements alimentaires et les expériences sociales. Le parent ou le tuteur a répondu à certains modules du questionnaire PMR1, principalement ceux liés à la structure du ménage, aux caractéristiques parentales, au fonctionnement de la famille et aux expériences de maltraitance durant l'enfance.

Dans certains cas, des jeunes de 15 à 17 ans qui vivaient de façon autonome ou sans parent ont été désignés comme leur propre PMR1. Dans ces cas (n arrondi = 20, <1 % de l'échantillon pondéré), le jeune a répondu aux deux questionnaires PMR1 et PMR2. Toutefois, certains modules tels que la composition du ménage, l'état de santé général du parent ou tuteur et les activités sur le marché du travail n'ont pas été administrés aux jeunes agissant comme leur propre PMR1.

Comme pour l'ECSEJ 2019, l'ECSEJ 2023 a recueilli les questionnaires sous forme électronique; les répondants pouvaient y répondre eux-mêmes en ligne ou avec un intervieweur par téléphone (interview téléphonique assistée par ordinateur, ITAO).

Taux de réponse

Les taux de réponse sont un facteur essentiel à prendre en compte dans l'interprétation des données de l'ECSEJ. Le fichier partagé ne comprend que les dossiers complets, c'est-à-dire ceux pour lesquels le questionnaire du parent ou tuteur (PMR1) et le questionnaire du jeune (PMR2, applicable uniquement aux jeunes de 12 à 17 ans) ont tous deux été remplis. Il exclut les dossiers PMR1 seulement pour les jeunes de 12 à 17 ans, soit les cas où le jeune n'a pas rempli son propre questionnaire. Cette exclusion touche à la fois les indicateurs déclarés par les jeunes et les indicateurs déclarés par les parents pour ce groupe d'âge, réduisant la taille de l'échantillon disponible et limitant éventuellement la représentativité.

En Ontario, le taux de réponse global pour les dossiers complets était de 36,3 %, légèrement supérieur au taux national de 32,8 %. Les taux de réponse par groupe d'âge en Ontario étaient les suivants :

- 40,8 % pour les enfants de 1 à 4 ans
- 55,2 % pour les enfants de 5 à 11 ans
- 20,5 % pour les jeunes de 12 à 17 ans

Ces chiffres reflètent la proportion de personnes sélectionnées pour lesquelles des données complètes ont été recueillies et incluses dans le fichier partagé. Le taux de réponse particulièrement faible chez les jeunes de 12 à 17 ans est particulièrement important pour l'interprétation des estimations fondées sur les données autodéclarées par les jeunes, telles que la santé mentale, la consommation de substances ou les comportements alimentaires.

De faibles taux de réponse peuvent introduire un biais de non-réponse, surtout si les caractéristiques des non-répondants diffèrent systématiquement de celles des participants. Par exemple, les jeunes qui ont refusé de remplir leur propre questionnaire peuvent différer en ce qui concerne l'état de santé, le contexte du ménage ou d'autres variables clés. Les analystes doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils généralisent les résultats et tenir compte des répercussions sur la qualité des données, en particulier pour les sous-populations affichant un taux de participation plus faible.

Pondération

L'échantillon de l'ECSEJ est stratifié par groupes d'âge et par régions sociosanitaires en Ontario, et les tailles d'échantillon varient selon les caractéristiques sociodémographiques; par conséquent, toutes les analyses doivent appliquer les poids d'enquête appropriés pour que les estimations reflètent fidèlement la population ontarienne. Les utilisateurs du fichier partagé de l'ECSEJ 2023 se serviront de deux variables de pondération : **WTS_S** et **WTS_S2**. Le poids WTS_S doit être utilisé pour les analyses portant sur des données recueillies lors des deux vagues, ce qui correspond à la majeure partie du contenu de l'ECSEJ. Un petit nombre de questions qui ne figuraient pas dans le questionnaire de la vague 1 ont été ajoutées dans la vague 2. Pour ce contenu propre à la vague 2, le poids WTS_S2 est requis pour les analyses. Le contenu propre à la vague 2 est signalé à la section 3.2 du guide de l'utilisateur de l'ECSEJ 2023 et comprend le module sur les habitudes alimentaires (EAH), le module sur l'utilisation du Guide alimentaire (FGU) et une question sur l'utilisation d'appareils électroniques pendant les repas (OHL_030). Lors de l'utilisation des données WTS_S2, il est essentiel d'exclure tous les dossiers de la vague 1 pour assurer une représentation exacte de la population de la vague 2. Il est à noter que les fichiers de poids bootstrap correspondants (*chscy23_bootstrap_wts_s* ou *chscy23_bootstrap_wts_s2*) doivent être utilisés pour toutes les estimations.

Lignes directrices en matière de diffusion des données

Pour assurer la fiabilité et protéger la confidentialité, Statistique Canada classe les estimations en trois catégories de diffusion :

- **Catégorie A**: Les estimations sont considérées comme fiables et peuvent être diffusées sans avertissement. Les utilisateurs doivent néanmoins indiquer l'intervalle de confiance à 95 % comme indicateur de qualité.
- **Catégorie E** : Les estimations sont moins stables et doivent être diffusées avec une note de mise en garde. Les intervalles de confiance doivent être inclus pour permettre l'évaluation de la qualité.
- **Catégorie F** : Les estimations sont jugées trop peu fiables pour être diffusées en raison d'une variabilité élevée ou d'une taille d'échantillon insuffisante. Elles doivent être supprimées ou accompagnées d'une clause de non-responsabilité si elles sont diffusées.

Statistique Canada a récemment introduit de nouvelles règles de diffusion pour ses enquêtes sociales, y compris l'ECSEJ. Auparavant, les lignes directrices en matière de diffusion reposaient surtout sur des seuils de coefficient de variation (CV), tout en exigeant un minimum de 10 observations présentant la caractéristique d'intérêt (c.-à-d. le numérateur) et de 20 observations dans le domaine (c.-à-d. le dénominateur) lorsqu'une proportion était calculée. Les nouvelles lignes directrices en matière de diffusion sont plus complexes, car elles sont différenciées selon le type d'estimation (proportions et dénombrements par rapport aux moyennes et totaux) et dépendent du niveau de l'estimation (national, provincial/territorial, groupe d'âge, région sociosanitaire). Les nouvelles lignes directrices en matière de diffusion exigent toujours un minimum de 10 observations présentant la caractéristique d'intérêt (c.-à-d. le numérateur), tandis que le minimum antérieur de 20 observations dans le domaine n'est plus pertinent compte tenu des seuils actualisés fondés sur le n. Les figures 1 et 2 fournissent une représentation visuelle des lignes directrices de Statistique Canada en matière de diffusion pour l'Ontario et ses régions sociosanitaires, telles qu'elles sont décrites dans le guide de l'utilisateur de l'ECSEJ 2023.

Au moment de déclarer ou de comparer les estimations de l'ECSEJ 2019 et 2023, les analystes peuvent appliquer soit les lignes directrices de 2019, soit celles actualisées de 2023 aux données de 2019. Statistique Canada a indiqué que, pour ses propres besoins analytiques, il a adopté une approche simplifiée en appliquant les nouvelles règles de taille effective de l'échantillon aux cycles antérieurs ou aux données regroupées (Statistique Canada, communication par courriel). Cette approche peut contribuer à maintenir la cohérence interne d'une analyse, mais elle peut entraîner des divergences par rapport aux estimations publiées précédemment. Aucune approche unique n'est recommandée; il incombe à l'analyste de choisir les lignes directrices qui lui conviennent en matière de diffusion des données.

Figure 1. Lignes directrices de Statistique Canada en matière de diffusion pour les estimations catégorielles pour l'Ontario, tirées de l'ECSEJ 2023.

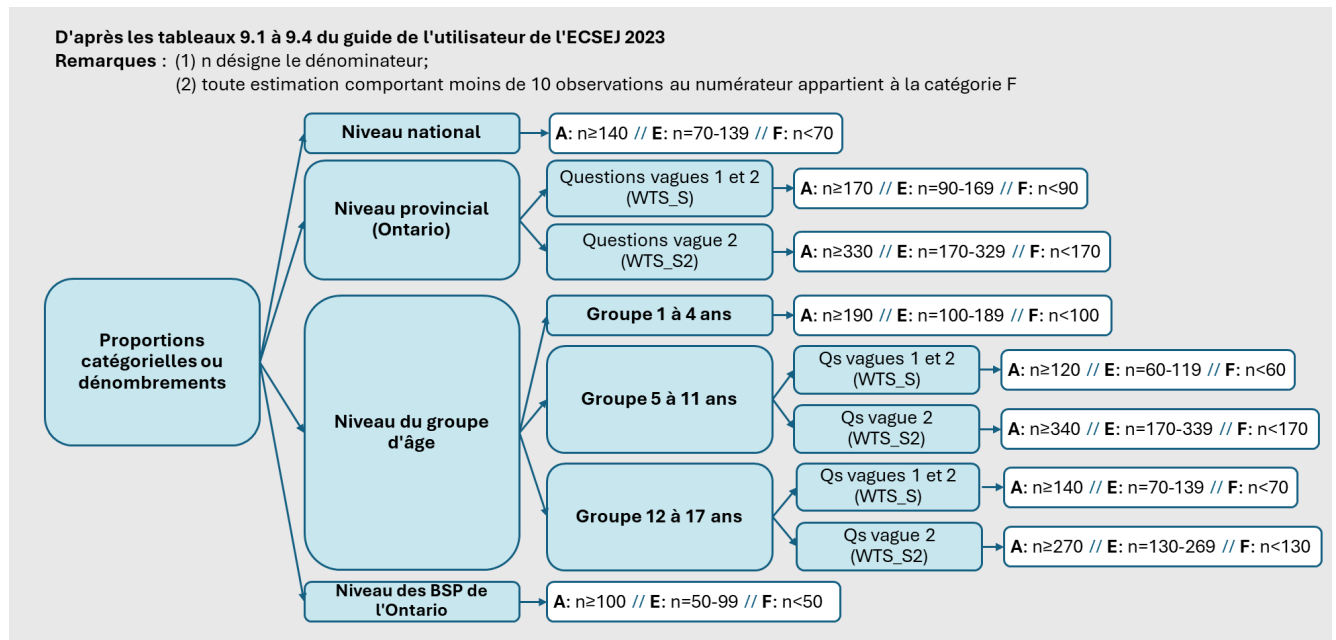
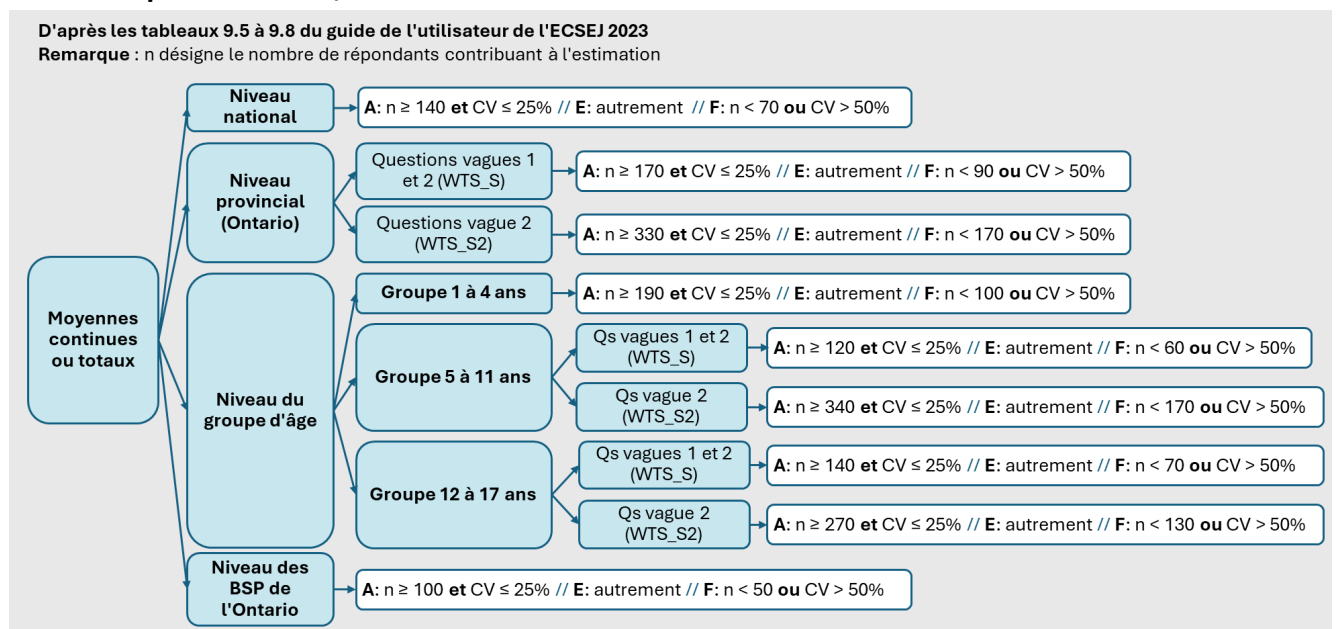


Figure 2. Lignes directrices de Statistique Canada en matière de diffusion pour les estimations continues pour l'Ontario, tirées de l'ECSEJ 2023.



DÉTERMINATION DES SEUILS POUR LES AUTRES TYPES D'ESTIMATIONS

Estimations pour les régions géographiques infraprovinciales autres que les BSP

Pour les régions géographiques de l'Ontario qui chevauchent les limites des BSP (également appelées régions sociosanitaires), il est recommandé d'appliquer les seuils provinciaux. Pour les régions

géographiques infra-BSP, dont les limites se situent à l'intérieur d'un seul BSP, il est recommandé d'appliquer les seuils des BSP.

Estimations provinciales ou au niveau des BSP par groupe d'âge

Pour les estimations provinciales ou au niveau des BSP par groupe d'âge, il est recommandé d'appliquer le tableau le moins restrictif. Par exemple :

- Pour les estimations au niveau de l'Ontario du groupe d'âge de 1 à 4 ans, avec les poids WTS_S, les seuils provinciaux doivent être appliqués.
- Pour les estimations au niveau de l'Ontario du groupe d'âge de 5 à 11 ans, avec les poids WTS_S, les seuils par groupe d'âge doivent être appliqués.
- Pour les estimations au niveau des BSP de tout groupe d'âge, avec le poids WTS_S ou WTS_S2, les seuils des BSP doivent être appliqués.

Estimations pour des groupes d'âge combinés

Pour les estimations de groupes d'âge combinés, il est recommandé d'utiliser les seuils correspondant à la géographie. Par exemple :

- Pour les estimations au niveau de l'Ontario d'un groupe d'âge de 1 à 11 ans, avec le poids WTS_S ou WTS_S2, les seuils provinciaux doivent être appliqués.
- Pour les estimations au niveau des BSP d'un groupe d'âge de 1 à 11 ans, avec le poids WTS_S ou WTS_S2, les seuils des BSP doivent être appliqués.

Considérations relatives à l'interprétation au niveau des BSP et à la comparabilité avec l'ECSEJ 2019

Bien que le plan d'échantillonnage de l'ECSEJ 2023 permette la production de rapports au niveau des BSP en Ontario, plusieurs caractéristiques du fichier partagé transversal influent de façon importante sur l'interprétation et l'utilisation concrète des estimations au niveau des BSP. Ces facteurs n'empêchent pas l'analyse au niveau des BSP, mais ils influent sur la solidité des inférences qui peuvent être tirées pour certains indicateurs et sous-populations.

Premièrement, les tailles effectives des échantillons au niveau des BSP varient considérablement selon les groupes d'âge et les types d'indicateurs, en particulier pour les résultats reposant sur l'autodéclaration des jeunes de 12 à 17 ans. Même avec le suréchantillon de l'Ontario, les estimations au niveau des BSP peuvent se situer près ou en deçà des seuils de déclaration de Statistique Canada, en particulier pour les résultats moins prévalents ou lorsqu'elles sont stratifiées davantage par groupe d'âge, genre ou autres caractéristiques sociodémographiques. Dans ces cas, les BSP doivent s'attendre à des intervalles de confiance plus larges et à des estimations de catégorie E ou F plus fréquentes, et doivent interpréter avec prudence les petites différences.

Deuxièmement, les analystes des BSP doivent faire la distinction entre les situations où les estimations au niveau du BSP sont informatives mais imprécises et celles où des estimations géographiques plus

larges peuvent se révéler plus appropriées à des fins d'interprétation ou de comparaison (que ce soit de manière transversale ou pour les tendances). Pour les indicateurs comportant une précision limitée au niveau du BSP, les estimations à l'échelle régionale ou provinciale de l'Ontario peuvent fournir des renseignements contextuels importants, en particulier lorsque l'objectif analytique est la connaissance de la situation, l'analyse comparative ou l'établissement de grandes priorités plutôt que la détermination d'une prévalence locale précise.

Troisièmement, l'interprétation au niveau des BSP doit être guidée non seulement par les règles statistiques de diffusion, mais aussi par le jugement épidémiologique et la transparence dans la communication. Les estimations qui satisfont aux critères minimaux de diffusion mais qui sont accompagnées d'intervalles de confiance larges doivent être présentées avec un langage contextuel approprié, en insistant sur l'incertitude et en évitant la surinterprétation de petites différences. Lorsque les estimations au niveau des BSP ne peuvent être diffusées, les BSP peuvent envisager d'utiliser des estimations géographiques de niveau supérieur (c.-à-d. régionales ou provinciales), ou des sources de données complémentaires pour éclairer la planification locale.

Compte tenu des facteurs précédents, l'ECSEJ 2023 demeure une source de données précieuse pour la surveillance de la santé des enfants et des jeunes au niveau des BSP en Ontario.

Indicateurs sociodémographiques aux fins d'analyses de l'équité

Dans la présente section, nous décrivons une liste recommandée d'indicateurs sociodémographiques pouvant être utilisés pour décrire les différences entre les indicateurs de santé. Dans la mesure du possible, ces indicateurs sont conformes au document *Lignes directrices pour la collecte et l'utilisation de données sociodémographiques aux fins d'analyse de l'équité*⁴ de Santé Ontario ainsi qu'au rapport technique sur l'ECSEJ 2019 et aux résumés épidémiologiques améliorés de SPO. En raison de la taille réduite de l'échantillon de l'ECSEJ 2023 par rapport à 2019, certaines catégories sociodémographiques ont été regroupées pour que les estimations satisfassent aux normes minimales de diffusion.

Les indicateurs sociodémographiques décrits ici constituent l'ensemble standard qui sera utilisé dans les résumés épidémiologiques améliorés de SPO sur l'ECSEJ 2023. Toutefois, certains résumés particuliers pourraient regrouper les niveaux de certains indicateurs sociodémographiques afin de permettre la diffusion des résultats lorsque la petite taille des échantillons ou la grande variabilité des estimations y feraient obstacle.

Le tableau 1 présente la liste des indicateurs sociodémographiques et des catégories de déclaration recommandées. Sous le tableau 1 se trouve une description plus détaillée de chaque indicateur sociodémographique, y compris les détails sur les variables et le codage utilisés pour établir les catégories.

Tableau 1 : Catégories des indicateurs sociodémographiques et noms des variables pour l'ECSEJ 2023

Indicateur 2023	Catégories déclarées
Groupe d'âge (enfant/jeune)	<ul style="list-style-type: none">• 1 à 4 ans• 5 à 11 ans• 12 à 17 ans
Genre (enfant/jeune)	<ul style="list-style-type: none">• Masculin+• Féminin+
Identité autochtone (enfant/jeune)	<ul style="list-style-type: none">• Identité non autochtone• Identité autochtone
	Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.
Race et origine ethnique (enfant/jeune)	<ul style="list-style-type: none">• Blanc• Sud-Asiatique• Noir• Est-Asiatique• Asiatique du Sud-Est/Philippin

Indicateur 2023	Catégories déclarées
	<ul style="list-style-type: none"> • Asiatique occidental/Arabe • Autre ou plusieurs identités racialisées <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>
Statut d'immigrant (enfant/jeune)	<ul style="list-style-type: none"> • Non-immigrant • Immigrant/résident permanent/résident non permanent <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>
Conditions de vie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Deux parents/tuteurs • Parent/tuteur seul ou autres conditions de vie <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>
Revenu du ménage – quintiles	<ul style="list-style-type: none"> • Q1 (le plus faible) • Q2 • Q3 • Q4 • Q5 (le plus élevé)
Revenu du ménage – mesure de faible revenu (MFR)	<ul style="list-style-type: none"> • En situation de faible revenu • Pas en situation de faible revenu
Plus haut niveau de scolarité du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études secondaires ou moins • Certificat ou diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaires • Baccalauréat ou niveau supérieur
Statut d'immigrant des parents	<ul style="list-style-type: none"> • Non-immigrant • Immigrant/résident non permanent <p>Remarques : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible. Le statut est classé comme immigrant/résident non permanent si la PMR ou son conjoint est identifié comme tel.</p>

Âge (enfant/jeune)

L'âge a été catégorisé en trois groupes : 1 à 4 ans, 5 à 11 ans et 12 à 17 ans. Il s'agit de groupes d'âge standard représentant les premières étapes de la vie et intégrés dans le plan d'échantillonnage de l'ECSEJ.

Tableau 2 : Détails de la variable et du codage de l'âge (enfant/jeune) pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails
Nom de la variable	DHH_AGE
Catégories de réponse	01-17 (âge en années)
Catégories recodées	<ul style="list-style-type: none">• 1 à 4 ans ($1 \leq \text{DHH_AGE} \leq 4$)• 5 à 11 ans ($5 \leq \text{DHH_AGE} \leq 11$)• 12 à 17 ans ($12 \leq \text{DHH_AGE} \leq 17$)

Genre (enfant/jeune et PMR)

Le genre peut différer du sexe à la naissance d'une personne ou de ce qui figure sur ses documents officiels, et il peut évoluer au fil du temps. Certaines personnes ne s'identifient pas à un genre en particulier. Si le sexe à la naissance est fondé sur des caractéristiques biologiques, le genre est façonné par les normes culturelles et l'identité personnelle⁵. Depuis 2021, Statistique Canada recommande d'utiliser par défaut la variable du genre dans la plupart des tableaux de données et des analyses standard du recensement, conformément à l'*Orientation stratégique visant la modernisation des pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre*⁶ du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Dans ses rapports sur l'ECSEJ 2019, SPO utilisait le sexe à la naissance, mais les données de l'ECSEJ 2023 seront déclarées selon le genre. Les questions sur le genre dans l'ECSEJ comportent toutes trois options de réponse : masculin, féminin et non binaire.

Étant donné que le petit nombre de répondants non binaires (qui ne s'identifient pas comme étant de genre masculin ou féminin) empêche souvent une analyse distincte, Statistique Canada dérive des variables de genre à deux catégories où les répondants de la catégorie « non binaire » sont répartis aléatoirement dans les deux autres catégories de genre, appelées catégories Genre+ (p. ex., « Masculin+ » et « Féminin+ »). Les rapports de SPO utiliseront cette variable Genre+ pour la déclaration des indicateurs de santé selon le genre de l'enfant ou du jeune.

Dans l'ECSEJ, le genre de l'enfant ou du jeune est déclaré à la fois par les parents ou tuteurs dans le questionnaire PMR1 (RRS4_030) et par les jeunes eux-mêmes dans le questionnaire PMR2 (SBG_010). Les rapports de SPO selon le genre de l'enfant ou du jeune utilisent le genre déclaré par la PMR pour les 1 à 11 ans et le genre autodéclaré par le jeune pour les 12 à 17 ans. Bien que les analyses des indicateurs de santé selon le genre utilisent Genre+, le présent rapport technique fournit des estimations pour les trois catégories de genre déclarées afin de décrire l'échantillon.

Dans le questionnaire PMR1, les PMR sont également invitées à déclarer leur propre genre. Bien que les indicateurs de santé des enfants et des jeunes ne soient pas analysés selon le genre de la PMR dans les rapports de SPO, cette information est incluse dans le rapport technique afin de décrire l'échantillon et les répondants à l'enquête qui sont des PMR.

Tableau 3 : Détails des variables et du codage du genre pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails
Nom de la variable	GDR_2CH, GDR_2YO, RRS4_030, SBG_010, RRS4_050
Catégories de réponse	<p>GDR_2CH (d'après la déclaration de la PMR sur le genre de l'enfant/du jeune) 1 : Masculin+ 2 : Féminin+</p> <p>GDR_2YO (d'après l'autodéclaration du jeune sur le genre) 1 : Masculin+ 2 : Féminin+ 6 : Saut valide</p> <p>RRS4_030 (déclaration de la PMR sur le genre de l'enfant/du jeune) 1 : Masculin 2 : Féminin 3 : Non binaire 9 : Non déclaré <i>Remarque : Le libellé de RRS4_030 reflète la terminologie utilisée dans le dictionnaire de données. Sur le plan conceptuel, les options 1 et 2 correspondent respectivement à « garçon » et « fille ».</i></p> <p>SBG_010 (autodéclaration du jeune sur le genre) 1 : Masculin 2 : Féminin 3 : Ou veuillez préciser 6 : Saut valide 9 : Non déclaré <i>Remarque : Le libellé de SBG_010 reflète la terminologie utilisée dans le dictionnaire de données. Sur le plan conceptuel, les options 1 et 2 correspondent respectivement à « garçon » et « fille ».</i></p> <p>RRS4_050 (genre de la PMR) 1 : Masculin 2 : Féminin 3 : Non binaire 6 : Saut valide 9 : Non déclaré</p>
Catégories recodées – binaires pour les analyses des indicateurs de santé des enfants/jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Masculin+ (si âgé de 1 à 11 ans, GDR_2CH = 1; si âgé de 12 à 17 ans, GDR_2YO = 1) • Féminin+ (si âgé de 1 à 11 ans, GDR_2CH = 2; si âgé de 12 à 17 ans, GDR_2YO = 2)
Catégories recodées – à trois niveaux pour décrire l'échantillon dans le	<p>Genre de l'enfant/du jeune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masculin (si âgé de 1 à 11 ans, RRS4_030 = 1; si âgé de 12 à 17 ans, SBG_010 = 1)

Attribut	Détails
présent rapport technique	<ul style="list-style-type: none"> Féminin (si âgé de 1 à 11 ans, RRS4_030 = 2; si âgé de 12 à 17 ans, SBG_010 = 2) Non binaire (si âgé de 1 à 11 ans, RRS4_030 = 3; si âgé de 12 à 17 ans, SBG_010 = 3) <p>Exclus : Non déclaré (si âgé de 1 à 11 ans, RRS4_030 = 9; si âgé de 12 à 17 ans, SBG_010 = 9; <0,1 % de l'échantillon pondéré)</p> <p>Genre de la PMR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masculin (RRS4_050 = 1) Féminin (RRS4_050 = 2) Non binaire (RRS4_050 = 3) <p>Exclus : Non déclaré (RRS4_050 = 6 ou 9; <1 % de l'échantillon pondéré)</p>

Identité autochtone (enfants/jeunes)

Les répondants à l'enquête ont répondu à un ensemble de questions sur l'identité autochtone. Ces questions ont été administrées aux parents ou tuteurs par le biais du questionnaire PMR1, un petit nombre de jeunes ayant répondu à titre de leur propre PMR. Cet ensemble de questions demande si l'enfant ou le jeune s'identifie comme membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk/Inuit.

La question de l'ECSEJ, dans la version anglaise de l'enquête, fait référence à ces identités collectives sous le terme « Aboriginal », et la documentation de l'ECSEJ 2023 utilise également le terme « Aboriginal ». Les rapports de SPO en langue anglaise utilisent le terme « Indigenous » en tant que terme le plus récemment reconnu et privilégié, conformément au langage et aux pratiques du Centre national pour la vérité et la réconciliation⁷, aux normes internationales telles que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)⁸ et aux orientations plus récentes de Statistique Canada et du gouvernement du Canada⁹. Le terme « Indigenous » est de plus en plus utilisé dans les contextes de santé publique et de politiques parce qu'il reflète mieux l'auto-identification et les préférences de nombreuses communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

« Indigenous » est dérivé du latin *indigena*, qui signifie « né de la terre », et met l'accent sur le lien avec le territoire et les origines. En revanche, le terme « Aboriginal » a été critiqué pour son étymologie (le préfixe « ab- » signifiant « loin de ») et parce qu'il s'agit d'une construction juridique coloniale¹⁰.

Tableau 4 : Détails de la variable et du codage de l'identité autochtone (enfant/jeune) pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code et description)
Nom de la variable	AEBDVAIC
Catégories de réponse	1 : Identité autochtone (Première Nation, Métis, Inuk/Inuit) 2 : Identité non autochtone 9 : Non déclaré
Catégories recodées	<ul style="list-style-type: none"> • Identité non autochtone (AEBDVAIC = 2) • Identité autochtone (AEBDVAIC = 1)
<p>Exclus : Non déclaré (AEBDVAIC = 9; <0,1 % de l'échantillon pondéré)</p> <p>Remarques : (i) Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré, de la plus élevée à la plus faible. (ii) Le nombre de répondants ayant répondu « Non déclaré » était insuffisant pour être déclaré séparément dans la description de l'échantillon du présent rapport technique.</p>	

Race et origine ethnique (enfant/jeune)

Les répondants à l'enquête ont été appelés à répondre à un ensemble de questions visant à déterminer la race et l'origine ethnique de l'enfant ou du jeune (le « groupe de population »). Ces questions ont été posées aux parents ou tuteurs dans le questionnaire PMR1, un petit nombre de jeunes ayant répondu à titre de leur propre PMR.

Dans cet ensemble de questions, douze options étaient proposées aux répondants, dans les termes et l'ordre suivants : « Blanc », « Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais) », « Chinois », « Noir », « Philippin », « Arabe », « Latino-Américain », « Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thaïlandais) », « Asiatique occidental (p. ex., Iranien, Afghan) », « Coréen », « Japonais » ou « Autre — précisez ». Ces catégories sont conformes aux classifications actuelles de Statistique Canada relatives aux « minorités visibles et groupes de population »¹¹. Les enfants et jeunes identifiés comme étant membres d'une Première Nation, Métis ou Inuits ont été exclus de l'ensemble de questions sur le groupe de population.

Codage du groupe de population par Statistique Canada

Statistique Canada utilise les réponses à l'ensemble de questions décrit ci-dessus, ainsi que les réponses sur l'identité autochtone, pour dériver ses variables de groupe de population. Pour faciliter l'interprétation des catégories de la variable dérivée de Statistique Canada sur le groupe de population et l'établissement par SPO de rapports sur la race et l'origine ethnique, voici un résumé de la façon dont les réponses aux questions ont été utilisées pour diviser les répondants en catégories (dans PGDVPGC – Groupe de population de la personne – enfant et jeune sélectionné) :

1. Si un répondant n'a pas répondu à une ou plusieurs questions de l'ensemble, il a été classé comme « Non déclaré » [PGDVPGC = 99].

2. Si un répondant s'est identifié comme Sud-Asiatique et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Sud-Asiatique » [PGDVPGC = 1], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
3. Si un répondant s'est identifié comme Chinois et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Chinois » [PGDVPGC = 2], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
4. Si un répondant s'est identifié comme Noir et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Noir » [PGDVPGC = 3], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
5. Si un répondant s'est identifié comme Philippin et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Philippin » [PGDVPGC = 4], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
6. Si un répondant s'est identifié comme Arabe et aucune autre minorité visible ni « Blanc », il a été classé comme « Arabe » [PGDVPGC = 5].
7. Si un répondant s'est identifié comme Latino-Américain et aucune autre minorité visible ni « Blanc », il a été classé comme « Latino-Américain » [PGDVPGC = 6].
8. Si un répondant s'est identifié comme Asiatique du Sud-Est et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Asiatique du Sud-Est » [PGDVPGC = 7], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
9. Si un répondant s'est identifié comme Asiatique occidental et aucune autre minorité visible ni « Blanc », il a été classé comme « Asiatique occidental » [PGDVPGC = 8].
10. Si un répondant s'est identifié comme Coréen et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Coréen » [PGDVPGC = 9], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
11. Si un répondant s'est identifié comme Japonais et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Japonais » [PGDVPGC = 10], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
12. Si un répondant s'est identifié comme une minorité visible non indiquée ailleurs (établi par Statistique Canada à partir des réponses en texte libre) et aucune autre minorité visible, il a été classé comme « Minorité visible non indiquée ailleurs » [PGDVPGC = 11], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
13. Si un répondant s'est identifié comme appartenant à plus d'une minorité visible, il a été classé comme « Minorités visibles multiples » [PGDVPGC = 12], qu'il ait indiqué ou non « Blanc » également.
14. Un répondant a été classé comme « Pas une minorité visible » [PGDVPGC = 13] dans l'un ou l'autre des cas suivants :
 - Il s'est identifié comme Autochtone (AEBDVAIC = 1). Il est à noter que ces répondants n'ont pas été appelés à répondre à l'ensemble de questions sur le groupe de population.
 - Il s'est identifié uniquement comme « Blanc ».

- Il s'est identifié comme « Asiatique occidental » et « Blanc » mais aucune autre minorité visible.
- Il s'est identifié comme « Arabe » et « Blanc » mais aucune autre minorité visible.
- Il s'est identifié comme « Latino-Américain » et « Blanc » mais aucune autre minorité visible.
- Il s'est identifié uniquement comme « Autre » et a été codé comme n'appartenant pas à une minorité visible en fonction de sa réponse en texte libre.
 - Plus précisément, Statistique Canada a établi que le répondant n'était « ni Européen, ni une minorité visible » (page 182 du document sur l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ) 2023 – spécifications des variables dérivées (VD) : fichier transversal).

Codage de la race et de l'origine ethnique par SPO

Conformément aux pratiques exemplaires actuelles, SPO déclare l'identité autochtone séparément et exclut les répondants s'identifiant comme Autochtones de la catégorie « pas une minorité visible ». L'identité autochtone étant déclarée séparément, les répondants s'identifiant comme Autochtones sont exclus de la variable sociodémographique que représentent la race et l'origine ethnique.

Pour favoriser la diffusion, les rapports de SPO utilisant les données de l'ECSEJ 2023 regroupent les 13 groupes de population de Statistique Canada en sept catégories de race et d'origine ethnique. Il est à noter que les rapports de SPO fondés sur les données de l'ECSEJ 2019 comportaient huit catégories. Ce changement reflète la taille réduite de l'échantillon de l'ECSEJ 2023 et le plus faible nombre d'enfants et de jeunes s'identifiant comme Latino-Américains; les répondants de ce groupe étaient trop peu nombreux pour satisfaire au seuil de diffusion nécessaire à son inclusion comme catégorie distincte.

Tous les utilisateurs du fichier partagé de l'ECSEJ dépendent des variables dérivées du groupe de population pour les estimations selon la race et l'origine ethnique. Ces variables dérivées (codage décrit ci-dessus) classent le répondant comme « Pas une minorité visible » s'il s'identifie uniquement comme « Blanc », « Blanc » et « Asiatique occidental » uniquement, « Blanc » et « Arabe » uniquement, ou « Blanc » et « Latino-Américain » uniquement. SPO déclare « Pas une minorité visible » comme étant « Blanc », malgré ces limites, parce qu'il n'est pas possible de déclarer séparément un répondant s'identifiant uniquement comme « Blanc » ou présentant l'une des doubles identités susmentionnées. Il est à noter que le répondant s'identifiant comme « Blanc » et l'une des catégories « Sud-Asiatique », « Noir », « Chinois », « Philippin », « Asiatique du Sud-Est », « Coréen », « Japonais » ou ayant fourni des réponses en texte libre considérées comme racialisées dans « Autre — précisez » est classé dans la catégorie d'identité racialisée correspondante.

En raison de l'inclusion des catégories « Asiatique occidental », « Arabe » et « Latino-Américain » dans « Pas une minorité visible » lorsqu'elles sont indiquées conjointement avec « Blanc », SPO désignera ce groupe comme « Blanc » plutôt que « Pas une minorité visible » ou « Non racialisé ». Cette approche est

conforme aux recommandations de Statistique Canada, qui continue d'examiner et de mettre à jour ses méthodes de mesure et de déclaration de la diversité ethnoculturelle au Canada¹².

Tableau 5 : Détails de la variable et du codage de la race et de l'origine ethnique (enfant/jeune) pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code et description)
Nom de la variable	PGDVPGC, AEBDVAIC
Catégories de réponse	<p>PGDVPGC</p> <p>1 : Sud-Asiatique 2 : Chinois 3 : Noir 4 : Philippin 5 : Arabe 6 : Latino-Américain 7 : Asiatique du Sud-Est 8 : Asiatique occidental 9 : Coréen 10 : Japonais 11 : Minorité visible non indiquée ailleurs 12 : Minorités visibles multiples 13 : Pas une minorité visible 99 : Non déclaré</p> <p>AEBDVAIC (see Table 4)</p>
Catégories recodées – pour les analyses des indicateurs de santé des enfants/jeunes	<p>Exclus du codage si AEBDVAIC = 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Blanc (PGDVPGC = 13) • Sud-Asiatique (PGDVPGC = 1) • Est-Asiatique (PGDVPGC = 2, 9 ou 10) • Noir (PGDVPGC = 3) • Asiatique du Sud-Est/Philippin (PGDVPGC = 4 ou 7) • Asiatique occidental/Arabe (PGDVPGC = 5 ou 8) • Autre ou plusieurs identités racialisées (PGDVPGC = 6, 11 ou 12) <p>Exclus : Non déclaré (PGDVPGC= 99; ~2 % de l'échantillon pondéré)</p> <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>
Catégories recodées – détaillées pour décrire l'échantillon dans le présent rapport technique	<p>Exclus du codage si AEBDVAIC = 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Blanc (PGDVPGC = 13) • Sud-Asiatique (PGDVPGC = 1) • Est-Asiatique (PGDVPGC = 2, 9 ou 10) • Noir (PGDVPGC = 3) • Asiatique du Sud-Est/Philippin (PGDVPGC = 4 ou 7)

Attribut	Détails (code et description)
	<ul style="list-style-type: none"> • Asiatique occidental/Arabe (PGDVPGC = 5 ou 8) • Autre ou plusieurs identités racialisées (PGDVPGC = 11 ou 12) • Non déclaré (PGDVPGC = 99) • Latino-Américain (PGDVPGC = 6) <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>

Statut d'immigrant (enfant/jeune et parent)

L'ECSEJ comprend un module d'enquête visant à recueillir des renseignements sur le lieu de naissance, le statut d'immigrant et la citoyenneté des répondants (enfants/jeunes), des PMR et des conjoints des PMR. Statistique Canada produit une variable dérivée pour chacun d'entre eux, afin de classer le statut d'immigrant en trois catégories : « Non-immigrant », « Immigrant » et « Résident non permanent ». Statistique Canada les définit comme suit :

- **Non-immigrant** : Cette catégorie comprend les personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance.
- **Immigrant** : Cette catégorie comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie.
- **Résident non permanent** : Cette catégorie comprend les personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada.

Étant donné que les enfants et jeunes répondants, les PMR et les conjoints des PMR comptent très peu de résidents non permanents, soit moins de 1 % dans chaque groupe, les rapports de SPO sur l'ECSEJ 2023 regroupent les catégories « Immigrant » et « Résident non permanent ». Ce regroupement est nécessaire pour produire des estimations qui satisfont aux lignes directrices en matière de diffusion, lesquelles sont conçues pour assurer la fiabilité des estimations et protéger la confidentialité des répondants.

Le statut d'immigrant des parents a été classé comme « Immigrant/résident non permanent » si la PMR ou son conjoint a été identifié comme « Immigrant » ou « Résident non permanent ».

Tableau 6 : Détails de la variable et du codage du statut d'immigrant (enfant/jeune) pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code et description)
Nom de la variable	IMMDVISC, IMMDVISP, IMMDVISS
Catégories de réponse	<p>IMMDVISC</p> <p>1 : Non-immigrant 2 : Immigrant 3 : Résident non permanent 9 : Non déclaré</p> <p>Pour IMMDVISP et IMMDVISS</p> <p>1 : Non-immigrant 2 : Immigrant 3 : Résident non permanent 6 : Saut valide 9 : Non déclaré</p>
Catégories recodées – pour les analyses des indicateurs de santé des enfants/jeunes	<p>Statut d'immigrant de l'enfant ou du jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-immigrant (IMMDVISC = 1) • Immigrant/Résident non permanent (IMMDVISC = 2 ou 3) <p>Exclus : Non déclaré (IMMDVISC = 9; ~2 % de l'échantillon pondéré complet)</p> <p>Statut d'immigrant du parent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-immigrant (IMMDVISP = 1 ou IMMDVISS = 1, et IMMDVISP ≠ 2 ou 3 et IMMDVISS ≠ 2 ou 3) • Immigrant/Résident non permanent (IMMDVISP = 2 ou 3 ou IMMDVISS = 2 ou 3) <p>Exclus : Non déclaré ou saut valide pour la PMR et le conjoint de la PMR (IMMDVISP = 6 ou 9 et IMMDVISS = 6 ou 9; ~1 % de l'échantillon pondéré complet)</p> <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>
Catégories recodées – détaillées pour décrire l'échantillon dans le présent rapport technique	<p>Statut d'immigrant de l'enfant ou du jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-immigrant (IMMDVISC = 1) • Immigrant (IMMDVISC = 2) • Résident non permanent (IMMDVISC = 3) • Non déclaré (IMMDVISC = 9) <p>Statut d'immigrant du parent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-immigrant (IMMDVISP = 1 ou IMMDVISS = 1, et IMMDVISP ≠ 2 ou 3 et IMMDVISS ≠ 2 ou 3) • Immigrant/résident non permanent (IMMDVISP = 2 ou 3 ou IMMDVISS = 2 ou 3) • Non déclaré (IMMDVISP = 9 et IMMDVISS = 6 ou 9)

Attribut	Détails (code et description)
	Exclus : Sans objet pour la PMR et le conjoint de la PMR (IMMDVISP = 6 et IMMDVISS = 6; <1 % de l'échantillon pondéré complet)
	Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.

Conditions de vie de l'enfant

Le questionnaire PMR1 comprenait un ensemble de questions sur la composition du ménage, définie comme l'ensemble des personnes vivant ou séjournant à l'adresse en question. À partir des réponses, Statistique Canada produit une variable dérivée décrivant les parents et tuteurs vivant avec l'enfant ou le jeune (DHHDVFMS). La plupart des enfants et des jeunes répondants vivaient avec leurs deux parents biologiques, puis avec une mère seule.

Dans les rapports de SPO fondés sur l'ECSEJ 2019, les conditions de vie de l'enfant étaient divisées en trois catégories : deux parents/tuteurs, parent/tuteur seul et autre. En raison de la taille d'échantillon réduite de l'ECSEJ 2023, les conditions de vie de l'enfant seront regroupées en deux catégories : deux parents/tuteurs, et parent/tuteur seul ou autres conditions de vie.

Tableau 7: Détails de la variable et du codage des conditions de vie de l'enfant pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code : description)
Nom de la variable	DHHDVFMS
Catégories de réponse	1 : Deux parents biologiques 2 : Mère biologique et beau-parent/parent adoptif 3 : Père biologique et beau-parent/parent adoptif 4 : Parent biologique (sexe inconnu) et beau-parent/parent adoptif 5 : Deux parents adoptifs ou beaux-parents 6 : Deux parents de famille d'accueil 7 : Parent biologique avec conjoint/partenaire sans lien de parenté avec l'enfant 8 : Beau-parent/parent adoptif avec conjoint/partenaire sans lien de parenté avec l'enfant 10 : Famille monoparentale (mère biologique) 11 : Famille monoparentale (père biologique) 12 : Famille monoparentale (parent biologique, sexe inconnu) 13 : Famille monoparentale/tuteur (femme non biologique) 14 : Famille monoparentale/tuteur (homme non biologique) 16 : Deux autres tuteurs avec lien de parenté 17 : Deux autres tuteurs sans lien de parenté 18 : Pas de parents/tuteurs dans le ménage

Attribut	Détails (code : description)
	19 : Autre 99 : Non déclaré
Catégories recodées – pour les analyses des indicateurs de santé des enfants/jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Deux parents/tuteurs (DHHDVFMS = 1-8, 16 ou 17) • Parent/tuteur seul ou autres conditions de vie (DHHDVFMS = 10-14, 18 ou 19) <p>Exclus : Non déclaré (DHHDVFMS = 99; <1 % de l'échantillon pondéré complet)</p> <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>
Catégories recodées – détaillées pour décrire l'échantillon dans le présent rapport technique	<ul style="list-style-type: none"> • Deux parents/tuteurs (DHHDVFMS = 1-8, 16 ou 17) • Parent/tuteur seul (DHHDVFMS = 10-14) • Autres conditions de vie (DHHDVFMS = 18 ou 19) • Non déclaré (DHHDVFMS = 99) <p>Remarque : Classement selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.</p>

Revenu du ménage

Les données de l'ECSEJ comprennent le revenu familial total pour la dernière année civile complète au moment de l'enquête. Pour l'ECSEJ 2023, cela correspond au revenu familial en 2022. Le revenu familial total est défini comme le revenu avant impôts, conformément à la norme de Statistique Canada concernant le revenu¹³. Contrairement à l'ECSEJ 2019, où le revenu du ménage était déclaré directement par la personne la mieux renseignée (PMR), le revenu familial total en 2023 a été obtenu principalement par couplage avec des données fiscales de source administrative¹⁴. Comme le consentement au couplage et au partage des données n'a pu être obtenu pour tous les membres de la famille dans tous les cas, la variable du revenu familial total de 2022 intègre à la fois des données couplées de source administrative et des valeurs modélisées.

À des fins de déclaration, SPO désigne le revenu familial total comme étant le revenu du ménage et examine le revenu à l'aide de deux approches complémentaires : les quintiles de revenu du ménage ajustés et la mesure de faible revenu (MFR).

- **Quintile de revenu (ajusté)** : Les quintiles de revenu du ménage ont été dérivés de la distribution pondérée du revenu ajusté du ménage au sein de l'échantillon analytique, avec des seuils de quintiles calculés séparément pour l'échantillon complet et pour les répondants de la vague 2 seulement. Pour tenir compte des différences dans la composition du ménage, le revenu du ménage a été ajusté à l'aide de l'échelle d'équivalence de la racine carrée, qui divise le revenu total du ménage par la racine carrée de la taille du ménage afin de refléter les économies d'échelle dans les ménages plus nombreux. Cette approche est conforme aux lignes directrices de

l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) en matière de stratification par quintile de revenu aux fins d'analyses de l'équité¹⁵.

- **Mesure de faible revenu (MFR)** : La MFR a été utilisée comme indicateur de faible revenu pour les analyses axées sur l'équité. La MFR est une mesure relative du faible revenu largement utilisée dans les analyses de santé des populations et d'équité en santé pour examiner les gradients socioéconomiques et le désavantage relatif entre les populations et au fil du temps¹⁶. Comme l'ECSEJ recueille le revenu total du ménage avant impôt, les analyses utilisant la mesure de faible revenu (MFR) ont appliqué le seuil de MFR avant impôt. Pour cette analyse, la situation de faible revenu selon la MFR a été dérivée à l'aide des seuils de MFR avant impôt de 2022¹⁷, où la valeur de MFR pour une personne seule est définie comme 50 % du revenu médian ajusté et les seuils pour les ménages de taille supérieure sont obtenus en multipliant cette valeur de base par la racine carrée de la taille du ménage, conformément à la méthodologie standard de la MFR de Statistique Canada¹⁶. Conformément à l'utilisation des quintiles de revenu, la MFR privilégie la position relative au sein de la distribution des revenus plutôt que les seuils de revenu absolus.

Tableau 8 : Détails des variables et du codage du revenu du ménage pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code et description)
Nom de la variable	INC_021S, HHSIZE
Catégories de réponse	-91357-3980215 (montant en dollars)
Catégories recodées – quintiles	<p>Revenu ajusté du ménage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • AdjIncome = INC_021S/VHHSIZE <p>Quintiles de revenu, échantillon complet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Q1 [adjIncome < 34 711] • Q2 [34 711 ≤ adjIncome < 53 583] • Q3 [53 583 ≤ adjIncome < 73 555] • Q4 [73 555 ≤ adjIncome < 104 316] • Q5 [104 316 ≥ adjIncome] <p>Quintiles de revenu, vague 2 seulement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Q1 [adjIncome < 33 030] • Q2 [33 030 ≤ adjIncome < 55 614] • Q3 [55 614 ≤ adjIncome < 78 270] • Q4 [78 270 ≤ adjIncome < 110 610] • Q5 [110 610 ≥ adjIncome] <p>Remarque : Les quintiles sont fondés sur la distribution pondérée.</p>
Catégories recodées – MFR (avant impôts)	<ul style="list-style-type: none"> • En situation de faible revenu [INC_021S < (34623*sqrt(HHSIZE))] • Pas en situation de faible revenu [INC_021S ≥ (34623*sqrt(HHSIZE))]

Plus haut niveau de scolarité des parents

La PMR a été invitée à déclarer le plus haut niveau de scolarité atteint, soit le certificat, diplôme ou grade le plus élevé (EHG1_01) et, le cas échéant, celui de son conjoint (EHG1_02). Les jeunes agissant comme leur propre PMR n'ont pas été appelés à répondre à ces deux questions et ont donc été exclus de toute analyse portant sur le plus haut niveau de scolarité du ménage. L'ECSEJ comporte sept catégories de réponse tant pour la PMR que pour son conjoint. SPO les regroupe en une variable à trois niveaux et attribue le niveau le plus élevé déclaré par la PMR ou, le cas échéant, par son conjoint.

Tableau 9 : Détails du codage du plus haut niveau de scolarité des parents pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code et description)
Nom de la variable	EHG1_01, EHG1_02
Catégories de réponse	<p>Pour EHG1_01 et EHG1_02 :</p> <p>1 : Niveau inférieur à un diplôme d'études secondaires ou à son équivalent</p> <p>2 : Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent</p> <p>3 : Certificat ou diplôme de métier</p> <p>4 : Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire (autre que les certificats ou diplômes de métiers)</p> <p>5 : Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat</p> <p>6 : Baccalauréat p. ex. B.A., B.Sc., B.Ed., LL.B.</p> <p>7 : Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat</p> <p>96 : Saut valide</p> <p>99 : Non déclaré</p>
Catégories recodées	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études secondaires ou moins (EHG1_01 = 1-2 ou EHG1_02 = 1-2, et EHG1_01 ≠ 3-7 et EHG1_02 ≠ 3-7) • Certificat ou diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaires (EHG1_01 = 3-5 ou EHG1_02 = 3-5, et EHG1_01 ≠ 6-7 et EHG1_02 ≠ 6-7) • Baccalauréat ou niveau supérieur (EHG1_01 = 6-7 ou EHG1_02 = 6-7) <p>Exclus : Non déclaré ou saut valide pour la PMR et le conjoint de la PMR (EHG1_01 = 96 ou 99 et EHG1_02 = 96 ou 99; <1 % de l'échantillon pondéré complet)</p>

Lien de la PMR avec l'enfant

Le questionnaire PMR1 comprenait un ensemble de questions sur la composition du ménage qui identifie toutes les personnes vivant avec l'enfant ou le jeune répondant et leur lien avec l'enfant ou le jeune répondant. À partir des réponses à ce bloc, Statistique Canada produit une variable dérivée décrivant le lien de la PMR avec l'enfant ou le jeune répondant (DHHDVPMR). La grande majorité des PMR sont des parents biologiques (mères et pères biologiques).

Tableau 10 : Détails du lien de la PMR avec l'enfant/le jeune et codage pour l'ECSEJ 2023

Attribut	Détails (code et description)
Nom de la variable	DHHDVPMR
Catégories de réponse	1 : Parent biologique 2 : Beau-parent 3 : Parent adoptif 4 : Parent de famille d'accueil 5 : Frère ou sœur 6 : Autre personne apparentée 7 : Personne non apparentée 96 : Saut valide 99 : Non déclaré
Catégories recodées	<ul style="list-style-type: none"> • Parent biologique (DHHDVPMR = 1) • Beau-parent (DHHDVPMR = 2) • Parent adoptif (DHHDVPMR = 3) • Frère ou sœur (DHHDVPMR = 5) • Autre personne apparentée ou non (DHHDVPMR = 4, 6 ou 7) • Non déclaré (DHHDVPMR = 99)
Exclus : Non déclaré (DHHDVPMR = 96; <1 % de l'échantillon pondéré complet)	

Caractéristiques de l'échantillon de l'ECSEJ 2023

Objet

La présente section décrit l'échantillon pondéré de l'ECSEJ 2023, c'est-à-dire l'échantillon complet de même que l'échantillon propre à la vague 2. Ces données complètent les résumés épidémiologiques améliorés portant sur des sujets précis publiés par SPO à partir de ces données. Lorsque cela est possible, les caractéristiques sociodémographiques sont ventilées de façon plus fine. Ainsi, pour les conditions de vie de l'enfant, il est recommandé de regrouper les catégories « parent ou tuteur seul » et « autres conditions de vie » dans les analyses d'indicateurs de santé, mais elles peuvent être désagrégées pour la description de l'échantillon. Des caractéristiques sociodémographiques supplémentaires sont également présentées pour mieux caractériser l'échantillon, notamment le genre de la PMR et son lien avec l'enfant ou le jeune répondant.

Méthodologie

Le logiciel SAS 8.2 Enterprise Guide a été utilisé pour toutes les analyses statistiques. PROC SURVEYFREQ a été utilisé pour obtenir les estimations de prévalence et les intervalles de confiance à 95 %, toutes les procédures intégrant les poids d'enquête et les 1 000 poids bootstrap de réplification fournis par Statistique Canada, appliqués de manière appropriée pour l'échantillon complet ou celui de la vague 2. Les lignes directrices en matière de diffusion de Statistique Canada ont été suivies, telles que décrites ci-dessus dans le présent rapport technique. Les indicateurs ont été codés comme indiqué dans la section ci-dessus.

Résultats

Échantillon de l'Ontario

Les caractéristiques de l'échantillon des enfants et des jeunes de l'Ontario tirées de l'ECSEJ 2023 sont présentées dans le tableau 11 (échantillon complet, n arrondi = 11 700) et le tableau 12 (vague 2 seulement, n arrondi = 3 380). Ces estimations sont ajustées à l'aide des poids d'enquête afin de refléter la population provinciale des enfants et des jeunes. Dans l'échantillon complet, il y avait un équilibre entre les garçons (52,2 %) et les filles (48,1 %), moins de 1 % s'identifiant comme non binaires. La répartition selon l'âge des répondants était de 22,1 %, 40,9 % et 37,0 % respectivement pour les 1 à 4 ans, les 5 à 11 ans et les 12 à 17 ans. La majorité des enfants et des jeunes de l'échantillon étaient blancs (55,7 %), non immigrants (87,7 %) et vivaient avec deux parents/tuteurs (83,0 %). La plupart des ménages étaient au-dessus du SFR (90,3 %) et avaient un parent ou tuteur titulaire d'un baccalauréat ou plus (58,5 %). La plupart des PMR étaient des parents biologiques (96,0 %), des femmes (71,1 %) et des non-immigrants (56,5 %). L'échantillon de la vague 2 présentait des caractéristiques semblables.

Tableau 11 : Caractéristiques sociodémographiques des enfants de l'Ontario âgés de 1 à 17 ans, personne la mieux renseignée (PMR) et ménages dans l'ensemble de données de l'ECSEJ 2023, échantillon complet

Variable	Pourcentage pondéré (IC à 95 %)	N non pondéré, arrondi
Genre (enfant/jeune)		
Masculin	51,2 (51,0-51,4)	5 970
Féminin	48,1 (47,7-48,4)	5 650
Non binaire	0,7 (0,5-1,0)	70
Groupe d'âge (enfant/jeune)		
1 à 4 ans	22,1 (22,1-22,1)	3 260
5 à 11 ans	40,9 (40,9-40,9)	5 440
12 à 17 ans	37,0 (37,0-37,0)	2 990
Identité autochtone (enfant/jeune)		
Identité non autochtone	97,1 (96,7-97,5)	11 060
Identité autochtone	2,9 (2,5-3,3)	630
Race et origine ethnique* (enfant/jeune)		
Blanc	55,7 (53,8-57,6)	8 410
Sud-Asiatique	13,6 (12,5-14,7)	790
Est-Asiatique	8,7 (7,8-9,7)	510
Noir	6,3 (5,3-7,3)	420
Asiatique du Sud-Est/Philippin	5,0 (4,3-5,8)	280
Asiatique occidental/Arabe	4,5 (3,8-5,2)	270
Autre ou plusieurs identités racialisées	2,8 (2,2-3,4)	170
Non déclaré	2,1 (1,5-2,7)	130
Latino-Américain	1,2 (0,8-1,5)	90
Statut d'immigrant (enfant/jeune)		
Non-immigrant	87,7 (85,1-90,3)	10 990
Immigrant	9,9 (7,6-12,3)	520
Non déclaré	2,0 (1,5-2,5)	170
Résident non permanent	0,4 (0,1-0,7)	20
Conditions de vie de l'enfant		
Deux parents/tuteurs	83,0 (81,7-84,3)	9 970
Parent/tuteur seul	15,0 (13,8-16,2)	1 530
Autres conditions de vie	1,2 (0,8-1,6)	110
Non déclaré	0,8 (0,6-1,1)	90
Revenu du ménage – Quintile		
Q1	20,0 (18,3-21,6)	1 900
Q2	20,0 (18,8-21,3)	2 310
Q3	20,0 (18,8-21,2)	2 530
Q4	20,0 (18,8-21,3)	2 740
Q5	20,0 (18,7-21,3)	2 220
Revenu du ménage – MFR		
Pas en situation de faible revenu	80,1 (78,4-81,7)	9 800
En situation de faible revenu	19,9 (18,3-21,6)	1 890

Variable	Pourcentage pondéré (IC à 95 %)	N non pondéré, arrondi
Plus haut niveau de scolarité du ménage		
Diplôme d'études secondaires ou moins	10,0 (9,0-10,9)	1 160
Certificat ou diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaires	31,6 (30,1-33,0)	4 270
Baccalauréat ou niveau supérieur	58,5 (56,9-60,0)	6 240
Genre (PMR)		
Féminin	71,1 (69,6-72,5)	8 920
Masculin	28,9 (27,5-30,3)	2 730
Non binaire	0,0 (0,0-0,1)	10
Lien de la PMR avec l'enfant		
Parent biologique	96,0 (95,3-96,8)	11 260
Non déclaré	1,5 (1,0-2,0)	140
Autre personne apparentée (p. ex., grand-parent) ou non apparentée (p. ex., parent de famille d'accueil)	1,0 (0,7-1,3)	130
Parent adoptif	0,9 (0,6-1,2)	100
Beau-parent	0,3 (0,1-0,4)	30
Frère ou sœur	0,3 (0,2-0,5)	30
Statut d'immigrant des parents		
Non-immigrant	50,3 (48,2-52,3)	8 290
Immigrant	48,9 (46,9-50,9)	3 290
Non déclaré	0,8 (0,5-1,1)	90

*À l'exclusion de tous les répondants s'étant identifiés comme Autochtones.

Remarque : Sauf pour le groupe d'âge, les quintiles de revenu et le niveau de scolarité du ménage, les catégories des indicateurs sont classées selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.

Sources des données : Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2023, Statistique Canada. Ministère de la Santé de l'Ontario.

Tableau 12 : Caractéristiques sociodémographiques des enfants de l'Ontario âgés de 1 à 17 ans, personne la mieux renseignée (PMR) et ménages dans l'ensemble de données de l'ECSEJ 2023, vague 2 seulement

Variable	Pourcentage pondéré (IC à 95 %)	N non pondéré, arrondi
Genre (enfant/jeune)		
Masculin	49,6 (45,5-53,6)	1 710
Féminin	49,7 (45,6-53,7)	1 650
Non binaire	0,7 (0,0-1,5)	20
Groupe d'âge (enfant/jeune)		
1 à 4 ans	22,1 (22,1-22,1)	1 620
5 à 11 ans	40,9 (40,9-40,9)	680
12 à 17 ans	37,0 (37,0-37,0)	1 080

Variable	Pourcentage pondéré (IC à 95 %)	N non pondéré, arrondi
Identité autochtone (enfant/jeune)		
Identité non autochtone	97,4 (96,5-98,2)	3 160
Identité autochtone	2,6 (1,8-3,5)	220
Race et origine ethnique* (enfant/jeune)		
Blanc	58,6 (54,7-62,4)	2 560
Sud-Asiatique	11,9 (9,1-14,8)	160
Est-Asiatique	9,5 (6,9-12,1)	100
Noir	5,6 (3,6-7,6)	120
Asiatique du Sud-Est/Philippin	4,0 (2,3-5,7)	60
Asiatique occidental/Arabe	3,8 (2,5-5,2)	70
Autre ou plusieurs identités racialisées	3,5 (1,5-5,5)	40
Non déclaré	1,9 (0,4-3,4)	30
Latino-Américain	1,1 (0,5-1,8)	30
Statut d'immigrant (enfant/jeune)		
Non-immigrant	85,6 (82,1-89,0)	3 180
Immigrant	11,8 (8,6-15,0)	140
Non déclaré	2,2 (0,8-3,6)	40
Résident non permanent	ND	ND
Conditions de vie de l'enfant		
Deux parents/tuteurs	82,4 (79,1-85,7)	2 850
Parent/tuteur seul	14,0 (11,3-16,8)	460
Autres conditions de vie	2,4 (0,6-4,1)	50
Non déclaré	1,2 (0,0-2,3)	20
Revenu du ménage – Quintile		
Q1	19,9 (16,5-23,4)	540
Q2	20,0 (17,3-22,8)	820
Q3	20,0 (17,2-22,8)	800
Q4	19,7 (16,7-22,8)	740
Q5	20,3 (16,9-23,7)	480
Revenu du ménage – MFR		
Pas en situation de faible revenu	78,2 (74,8-81,6)	2 790
En situation de faible revenu	21,8 (18,4-25,2)	590
Plus haut niveau de scolarité du ménage		
Diplôme d'études secondaires ou moins	9,8 (7,6-12,0)	350
Certificat ou diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaires	29,1 (25,8-32,5)	1 330
Baccalauréat ou niveau supérieur	61,1 (57,4-64,8)	1 680
Genre (PMR)		
Féminin	67,8 (64,2-71,4)	2 520
Masculin	32,2 (28,6-35,8)	840
Non binaire	ND	ND
Lien de la PMR avec l'enfant		
Parent biologique	92,3 (89,6-95,0)	3 220
Non déclaré	3,2 (1,1-5,3)	40

Variable	Pourcentage pondéré (IC à 95 %)	N non pondéré, arrondi
Autre personne apparentée (p. ex., grand-parent) ou non apparentée (p. ex., parent de famille d'accueil)	2,3 (0,5-4,1)	50
Beau-parent	0,4 (0,1-0,8)	20
Parent adoptif	0,8 (0,1-1,5)	30
Frère ou sœur	1,0 (0,0-2,1)	10
Statut d'immigrant des parents		
Non-immigrant	53,4 (49,8-57,1)	2 580
Immigrant	45,5 (41,8-49,2)	750
Non déclaré	1,0 (0,3-1,8)	30

*À l'exclusion de tous les répondants s'étant identifiés comme Autochtones.

Remarque : Sauf pour le groupe d'âge, les quintiles de revenu et le niveau de scolarité du ménage, les catégories des indicateurs sont classées selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.

Sources des données : Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2023, Statistique Canada. Ministère de la Santé de l'Ontario.

Échantillons des régions des BSP

Les tableaux 13a et 13b décrivent l'échantillon de l'ECSEJ 2023 pour chaque région de BSP. Les régions sont définies comme suit :

- **Nord-Ouest** : Bureau de santé du Nord-Ouest et Bureau de santé du district de Thunder Bay.
- **Nord-Est** : Santé publique Algoma, Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, Santé publique du Nord-Est et Santé publique Sudbury et districts.
- **Sud-Ouest** : Bureau de santé de Chatham-Kent, Bureau de santé Grey Bruce, Bureau de santé de Huron Perth, Bureau de santé de Lambton, Bureau de santé de Middlesex-London, Bureau de santé du Sud-Ouest et Bureau de santé de Windsor-comté d'Essex.
- **Centre-Ouest** : Services de santé publique de Hamilton, Santé publique Grand Erie, Bureau de santé de la région de Halton, Bureau de santé de la région de Niagara, Services de santé publique et d'urgence de la région de Waterloo et Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph.
- **Toronto** : Bureau de santé de Toronto.
- **Centre-Est** : Bureau de santé de la région de Durham, Santé publique Lakelands, Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka et Bureau de santé de la région de York.
- **Est** : Santé publique Ottawa, Bureau de santé de l'Est de l'Ontario, Bureau de santé du comté et du district de Renfrew et Bureau de santé du Sud-Est.

Tableau 13a : Caractéristiques sociodémographiques des enfants de l'Ontario âgés de 1 à 17 ans, personne la mieux renseignée (PMR) et ménages dans l'ensemble de données de l'ECSEJ 2023, échantillon complet, selon la région

Variable	Nord-Ouest % (IC à 95 %; n arrondi)	Nord-Est % (IC à 95 %; n arrondi)	Sud-Ouest % (IC à 95 %; n arrondi)	Centre-Ouest % (IC à 95 %; n arrondi)
Genre (enfant/jeune)				
Masculin	51,8 (51,0-52,6; 320)	50,9 (50,3-51,5; 640)	50,8 (50,5-51,2; 1 180)	51,3 (50,9-51,7; 1 280)
Féminin	47,4 (46,2-48,6; 300)	48,3 (47,6-48,9; 630)	48,7 (48,2-49,2; 1 090)	48,0 (47,4-48,6; 1 260)
Non binaire	ND	ND	ND	0,7 (0,3-1,2; 20)
Groupe d'âge (enfant/jeune)				
1 à 4 ans	22,5 (22,5-22,5; 230)	21,0 (21,0-21,0; 560)	22,6 (22,6-22,6; 710)	22,0 (22,0-22,0; 670)
5 à 11 ans	40,6 (40,6-40,6; 250)	41,8 (41,8-41,8; 430)	41,1 (41,1-41,1; 990)	41,0 (41,0-41,0; 1 210)
12 à 17 ans	36,9 (36,9-36,9; 150)	37,2 (37,2-37,2; 290)	36,3 (36,3-36,3; 590)	37,0 (37,0-37,0; 670)
Identité autochtone (enfant/jeune)				
Identité non autochtone	79,9 (76,5-83,4; 480)	84,6 (82,0-87,1; 1 080)	97,4 (96,5-98,4; 2 230)	97,9 (97,1-98,6; 2 490)
Identité autochtone	20,1 (16,6-23,5; 140)	15,4 (12,9-18,0; 190)	2,6 (1,6-3,5; 60)	2,1 (1,4-2,9; 60)
Race et origine ethnique* (enfant/jeune)				
Blanc	92,1 (88,9-95,3; 450)	91,7 (89,4-94,0; 1 010)	74,4 (71,4-77,4; 1 890)	65,5 (62,3-68,7; 1 840)
Sud-Asiatique	2,5 (0,9-4,1; 10)	1,4 (0,5-2,4; 10)	4,9 (3,4-6,4; 80)	11,4 (9,6-13,2; 210)
Est-Asiatique	ND	0,5 (0,2-0,8; 10)	2,9 (1,7-4,1; 40)	5,3 (4,0-6,5; 110)
Noir	ND	2,9 (1,5-4,4; 30)	5,7 (3,9-7,4; 70)	5,7 (4,3-7,0; 110)
Asiatique du Sud-Est/Philippin	ND	1,4 (0,4-2,5; 10)	2,0 (1,0-3,0; 30)	3,5 (2,4-4,5; 80)
Asiatique occidentale/Arabe	ND	ND	5,5 (4,0-7,0; 60)	4,1 (2,8-5,4; 60)
Autre ou plusieurs identités racialisées	ND	ND	1,6 (0,8-2,5; 20)	1,8 (1,1-2,5; 40)
Non déclaré	ND	0,7 (0,1-1,3; 10)	0,7 (0,2-1,3; 10)	1,5 (0,8-2,1; 30)
Latino-Américain	ND	ND	2,3 (1,1-3,5; 20)	1,3 (0,7-2,0; 30)
Statut d'immigrant (enfant/jeune)				
Non-immigrant	96,1 (94,1-98,2; 610)	97,5 (96,3-98,6; 1 250)	89,7 (86,6-92,8; 2 150)	88,7 (85,8-91,6; 2 380)
Immigrant	2,0 (0,6-3,3; 10)	1,4 (0,5-2,3; 10)	8,8 (5,7-11,8; 100)	9,3 (6,7-11,9; 130)
Non déclaré	ND	0,9 (0,2-1,6; 10)	1,2 (0,6-1,8; 30)	1,4 (0,8-2,0; 40)
Résident non permanent	ND	ND	ND	ND
Conditions de vie de l'enfant				
Deux parents/tuteurs	78,3 (73,9-82,8; 520)	74,7 (71,5-77,9; 1 030)	81,1 (78,7-83,5; 1 950)	83,6 (81,7-85,6; 2 210)
Parent/tuteur seul	19,7 (15,4-24,0; 100)	23,0 (19,9-26,2; 220)	16,3 (14,1-18,6; 290)	13,6 (11,8-15,5; 310)
Autres conditions de vie	ND	1,5 (0,5-2,5; 10)	1,8 (0,9-2,8; 20)	1,4 (0,7-2,0; 20)
Non déclaré	ND	0,7 (0,1-1,4; 10)	0,7 (0,3-1,2; 20)	1,4 (0,7-2,0; 20)

Variable	Nord-Ouest	Nord-Est	Sud-Ouest	Centre-Ouest
	% (IC à 95 %; n arrondi)	% (IC à 95 %; n arrondi)	% (IC à 95 %; n arrondi)	% (IC à 95 %; n arrondi)
Revenu du ménage – Quintile				
Q1	12,8 (9,5-16,2; 70)	18,5 (15,7-21,2; 200)	21,9 (19,1-24,8; 390)	18,2 (16,1-20,4; 400)
Q2	22,6 (18,2-26,9; 120)	17,8 (15,2-20,4; 220)	23,2 (20,7-25,7; 530)	19,3 (17,3-21,3; 510)
Q3	20,6 (16,6-24,6; 140)	20,3 (17,6-22,9; 260)	22,5 (20,0-24,9; 530)	20,8 (18,7-23,0; 530)
Q4	25,4 (21,5-29,2; 180)	23,9 (21,0-26,8; 330)	18,8 (16,8-20,9; 490)	19,8 (17,8-21,9; 590)
Q5	18,7 (14,9-22,5; 110)	19,5 (16,9-22,1; 260)	13,6 (11,6-15,6; 340)	21,8 (19,6-23,9; 530)
Revenu du ménage – MFR				
Pas en situation de faible revenu	87,2 (83,8-90,5; 550)	81,6 (78,8-84,3; 1 080)	78,1 (75,3-80,9; 1 890)	81,8 (79,7-84,0; 2 160)
En situation de faible revenu	12,8 (9,5-16,2; 70)	18,4 (15,7-21,2; 200)	21,9 (19,1-24,7; 390)	18,2 (16,0-20,3; 400)
Plus haut niveau de scolarité du ménage				
Diplôme d'études secondaires ou moins	10,7 (7,5-13,8; 60)	13,4 (11,1-15,8; 160)	13,9 (11,7-16,1; 280)	9,4 (7,8-11,0; 220)
Certificat ou diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaires	36,9 (32,0-41,8; 240)	43,3 (40,0-46,7; 530)	38,9 (36,1-41,7; 930)	31,9 (29,5-34,2; 860)
Baccalauréat ou niveau supérieur	52,4 (47,4-57,4; 330)	43,2 (39,9-46,6; 580)	47,2 (44,4-50,1; 1 070)	58,7 (56,3-61,2; 1 470)
Genre (PMR)				
Féminin	77,9 (73,5-82,2; 490)	82,3 (79,6-84,9; 1 040)	75,8 (73,4-78,3; 1 790)	72,7 (70,4-75,1; 1 930)
Masculin	22,0 (17,6-26,3; 130)	17,6 (15,0-20,2; 230)	24,1 (21,6-26,5; 490)	27,3 (24,9-29,6; 620)
Non binaire	ND	ND	ND	ND
Lien de la PMR avec l'enfant				
Parent biologique	96,2 (94,3-98,1; 600)	94,5 (92,6-96,3; 1 220)	94,0 (92,4-95,7; 2 180)	95,1 (93,9-96,3; 2 460)
Non déclaré	ND	0,9 (0,2-1,6; 10)	1,9 (1,1-2,8; 30)	2,0 (1,1-2,8; 30)
Autre personne apparentée (p. ex., grand-parent) ou non apparentée (p. ex., parent de famille d'accueil)	2,3 (0,8-3,8; 10)	3,4 (1,9-4,8; 30)	2,2 (1,1-3,3; 30)	1,3 (0,7-2,0; 30)
Parent adoptif	ND	ND	1,2 (0,7-1,8; 30)	0,7 (0,3-1,1; 20)
Beau-parent	ND	ND	ND	ND
Frère ou sœur	ND	ND	ND	0,6 (0,2-1,0; 10)
Statut d'immigrant des parents				
Non-immigrant	89,0 (85,8-92,1; 560)	90,4 (88,3-92,5; 1 160)	67,8 (64,6-71,1; 1 770)	59,0 (55,9-62,1; 1 700)
Immigrant	10,1 (7,1-13,2; 50)	8,9 (6,8-10,9; 100)	31,0 (27,8-34,2; 480)	40,3 (37,2-43,4; 830)
Non déclaré	ND	0,7 (0,2-1,2; 10)	1,1 (0,5-1,8; 30)	0,7 (0,3-1,1; 20)

*À l'exclusion de tous les répondants s'étant identifiés comme Autochtones.

Remarque : Sauf pour le groupe d'âge, les quintiles de revenu et le niveau de scolarité du ménage, les catégories des indicateurs sont classées selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.

Sources des données : Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2023, Statistique Canada. Ministère de la Santé de l'Ontario.

Tableau 13b : Caractéristiques sociodémographiques des enfants de l'Ontario âgés de 1 à 17 ans, personne la mieux renseignée (PMR) et ménages dans l'ensemble de données de l'ECSEJ 2023, échantillon complet, selon la région

Variable	Toronto % (IC à 95 %; n arrondi)	Centre-Est % (IC à 95 %; n arrondi)	Est % (IC à 95 %; n arrondi)
Genre (enfant/jeune)			
Masculin	51,3 (50,8-51,8; 230)	51,4 (50,9-51,8; 1 220)	51,0 (50,4-51,5; 1 100)
Féminin	47,9 (46,7-49,0; 240)	47,9 (47,3-48,5; 1 120)	48,2 (47,7-48,7; 1 020)
Non binaire	ND	0,7 (0,2-1,1; 20)	0,9 (0,4-1,4; 20)
Groupe d'âge (enfant/jeune)			
1 à 4 ans	22,9 (22,9-22,9; 60)	21,7 (21,7-21,7; 440)	22,0 (22,0-22,0; 600)
5 à 11 ans	40,7 (40,7-40,7; 310)	40,7 (40,7-40,7; 1 340)	41,2 (41,2-41,2; 920)
12 à 17 ans	36,4 (36,4-36,4; 100)	37,6 (37,6-37,6; 580)	36,8 (36,8-36,8; 610)
Identité autochtone (enfant/jeune)			
Identité non autochtone	98,5 (97,1-99,8; 460)	98,5 (98,0-99,0; 2 290)	95,7 (94,5-96,8; 2 020)
Identité autochtone	ND	1,5 (1,0-2,0; 70)	4,3 (3,2-5,5; 110)
Race et origine ethnique* (enfant/jeune)			
Blanc	38,3 (32,8-43,8; 190)	39,4 (36,8-42,1; 1 340)	73,4 (70,0-76,9; 1 690)
Sud-Asiatique	14,7 (10,5-18,9; 70)	22,4 (20,1-24,7; 340)	6,0 (4,2-7,9; 80)
Est-Asiatique	12,2 (8,4-16,0; 60)	14,5 (12,5-16,4; 230)	3,9 (2,5-5,3; 50)
Noir	10,1 (6,6-13,7; 40)	5,8 (4,3-7,3; 100)	5,2 (3,3-7,2; 70)
Asiatique du Sud-Est/Philippin	10,2 (7,1-13,3; 50)	6,1 (4,6-7,7; 90)	2,4 (1,3-3,4; 30)
Asiatique occidentale/Arabe	3,2 (1,4-5,1; 20)	5,4 (3,9-6,9; 80)	5,1 (3,4-6,8; 50)
Autre ou plusieurs identités racialisées	4,9 (2,6-7,2; 20)	3,5 (2,4-4,5; 60)	2,1 (0,9-3,3; 20)
Non déclaré	5,0 (2,1-7,8; 20)	2,2 (1,3-3,1; 40)	0,9 (0,2-1,6; 10)
Latino-Américain	ND	0,7 (0,4-1,1; 20)	0,9 (0,1-1,7; 10)
Statut d'immigrant (enfant/jeune)			
Non-immigrant	81,3 (75,0-87,5; 400)	86,4 (83,7-89,1; 2 170)	91,9 (89,5-94,2; 2 030)
Immigrant	16,2 (9,8-22,6; 50)	10,5 (8,4-12,7; 150)	5,7 (3,6-7,8; 70)
Non déclaré	2,5 (0,8-4,2; 10)	2,5 (1,5-3,5; 40)	2,4 (1,3-3,5; 30)
Résident non permanent	ND	ND	ND
Conditions de vie de l'enfant			
Deux parents/tuteurs	79,5 (74,5-84,5; 390)	85,6 (83,5-87,7; 2 030)	84,5 (81,9-87,0; 1 850)
Parent/tuteur seul	18,3 (14,1-22,5; 80)	12,7 (10,7-14,6; 290)	14,7 (12,2-17,2; 260)
Autres conditions de vie	ND	1,0 (0,5-1,6; 20)	0,4 (0,2-0,7; 20)
Non déclaré	ND	0,7 (0,2-1,2; 20)	ND

Variable	Toronto % (IC à 95 %; n arrondi)	Centre-Est % (IC à 95 %; n arrondi)	Est % (IC à 95 %; n arrondi)
Revenu du ménage – Quintile			
Q1	24,4 (19,5-29,2; 100)	20,4 (17,9-23,0; 430)	15,3 (12,8-17,8; 300)
Q2	20,2 (15,6-24,7; 90)	20,2 (17,8-22,6; 440)	17,8 (15,5-20,2; 400)
Q3	15,5 (11,5-19,5; 70)	20,7 (18,3-23,0; 520)	20,2 (17,7-22,8; 470)
Q4	16,3 (12,3-20,2; 80)	20,7 (18,2-23,3; 530)	22,9 (20,3-25,5; 540)
Q5	23,7 (19,1-28,3; 120)	18,0 (15,8-20,1; 440)	23,7 (20,9-26,5; 430)
Revenu du ménage – MFR			
Pas en situation de faible revenu	75,8 (70,9-80,7; 370)	79,6 (77,0-82,1; 1 920)	84,7 (82,2-87,2; 1 840)
En situation de faible revenu	24,2 (19,3-29,1; 100)	20,4 (17,9-23,0; 430)	15,3 (12,8-17,8; 300)
Plus haut niveau de scolarité du ménage			
Diplôme d'études secondaires ou moins	10,0 (6,6-13,4; 40)	9,4 (7,6-11,1; 230)	7,6 (6,0-9,3; 170)
Certificat ou diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaires	23,2 (18,3-28,2; 110)	30,9 (28,2-33,6; 790)	32,8 (30,0-35,7; 820)
Baccalauréat ou niveau supérieur	66,8 (61,8-71,8; 320)	59,7 (56,8-62,7; 1 330)	59,5 (56,4-62,6; 1 140)
Genre (PMR)			
Féminin	64,1 (58,6-69,6; 310)	70,0 (67,3-72,6; 1 750)	71,8 (68,9-74,8; 1 610)
Masculin	35,9 (30,4-41,4; 160)	30,0 (27,3-32,7; 600)	28,1 (25,2-31,0; 510)
Non binaire	ND	ND	ND
Lien de la PMR avec l'enfant			
Parent biologique	95,7 (93,1-98,2; 460)	97,4 (96,5-98,3; 2 280)	97,0 (95,9-98,1; 2 060)
Non déclaré	ND	1,3 (0,7-1,9; 30)	0,8 (0,4-1,2; 20)
Autre personne apparentée (p. ex., grand-parent) ou non apparentée (p. ex., parent de famille d'accueil)	ND	0,4 (0,1-0,7; 10)	0,4 (0,1-0,7; 10)
Parent adoptif	ND	0,4 (0,1-0,7; 20)	1,1 (0,4-1,8; 20)
Beau-parent	ND	ND	ND
Frère ou sœur	ND	ND	ND
Statut d'immigrant des parents			
Non-immigrant	31,3 (25,8-36,9; 150)	34,3 (31,8-36,9; 1 280)	67,6 (64,2-71,0; 1 660)
Immigrant	67,5 (61,8-73,1; 310)	65,1 (62,6-67,6; 1 060)	31,4 (28,0-34,8; 450)
Non déclaré	ND	0,6 (0,1-1,0; 10)	1,0 (0,3-1,7; 20)

*À l'exclusion de tous les répondants s'étant identifiés comme Autochtones.

Remarque : Sauf pour le groupe d'âge, les quintiles de revenu et le niveau de scolarité du ménage, les catégories des indicateurs sont classées selon la prévalence dans l'échantillon pondéré complet, de la plus élevée à la plus faible.

Sources des données : Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2023, Statistique Canada. Ministère de la Santé de l'Ontario.

ND – Non diffusable

Références

1. Statistique Canada. Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ) [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2025 [cité le 17 décembre 2025]. Disponible à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5233
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (2019) – Examen de la santé et du bien-être des enfants de l’Ontario [Internet]. Toronto (ON) : Imprimeur du Roi pour l’Ontario; 2023 [cité le 12 mars 2026]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/H/2023/health-well-being-ontario-children-1-17-chscy.pdf>
3. Statistique Canada. 2023 Canadian Health Survey on Children and Youth (CHSCY): cross-sectional user guide. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2025.
4. Santé Ontario. Lignes directrices pour la collecte et l’utilisation de données sociodémographiques aux fins d’analyse de l’équité [Internet]. Toronto (ON) : Santé Ontario; 2024 [cité le 12 mars 2026]. Disponible à : <https://santeontario.ca/content/dam/ontariohealth/documents/guidance-collection-use-sociodemographic-data-equity-fr.pdf>
5. Organisation mondiale de la Santé (OMS). Gender and health [Internet]. Genève : OMS; 2026 [cité le 28 janvier 2026]. Disponible à : <https://www.who.int/health-topics/gender>
6. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d’information relative au sexe et au genre : sommaire du rapport [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2019 [cité le 17 décembre 2025]. Disponible à : <https://web.archive.org/web/20240909025229/https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/sommaire-moderniser-info-sexe-genre.html>
7. Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR). Page d’accueil [Internet]. Winnipeg (MB) : CNVR; 2025 [cité le 17 décembre 2025]. Disponible à : <https://nctr.ca/>
8. Organisation des Nations Unies (ONU). Declaration on the rights of Indigenous Peoples [Internet]. New York (NY) : ONU; 2007 [cité le 17 décembre 2025]. Disponible à : https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_E_web.pdf
9. Statistique Canada. Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2021 [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2022 [cité le 18 décembre 2025]. Disponible à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/009/98-500-x2021009-fra.cfm>

10. Wilson K. Aboriginal or Indigenous? [Internet]. Vancouver (C.-B.) : BCcampus; 2018 [cité le 18 décembre 2025]. Disponible à : <https://opentextbc.ca/indigenizationfoundations/chapter/aboriginal-or-indigenous/>
11. Statistique Canada. Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021 [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2022 [cité le 18 décembre 2025]. Disponible à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/006/98-500-x2021006-fra.cfm>
12. Statistique Canada. Rapport et propositions de recommandations – Résultats de la mobilisation consultative sur le concept de minorité visible [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2024 [cité le 18 décembre 2025]. Disponible à : <https://www.statcan.gc.ca/fr/consultation/2022/concept-minorite-visible/rapport>
13. Statistique Canada. Revenu total du ménage privé [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2016 [cité le 9 février 2026]. Disponible à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=252173
14. Statistique Canada. Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ) – Information détaillée pour 2023 [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2023 [cité le 9 février 2026]. Disponible à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1504253#a2
15. Institut canadien d’information sur la santé (ICIS). Facteur de stratification du revenu : conseils pour mesurer les inégalités en santé et présenter les résultats des analyses [Internet]. Ottawa (ON) : ICIS; 2022 [cité le 19 décembre 2025]. Disponible à : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/measuring-health-inequalities-toolkit-income-stratifier-fr.pdf>
16. Statistique Canada. Les mesures de faible revenu [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2015 [cité le 17 février 2026]. Disponible à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2015002/lim-mfr-fra.htm>
17. Statistique Canada. Seuils de la Mesure de faible revenu (MFR) selon la source de revenu et la taille du ménage [Internet]. Ottawa (ON) : gouvernement du Canada; 2015 [cité le 17 février 2026]. Disponible à : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv!recreate-nonTraduit.action?pid=1110023201&selectedNodeIds=2D1%2C3D3&checkedLevels=0D1%2C3D1&refPeriods=20220101%2C20220101&dimensionLayouts=layout2%2Clayout2%2Clayout2%2Clayout3%2Clayout2&vectorDisplay=false&request_locale=fr

Santé publique Ontario

661, avenue University, bureau 1701

Toronto (Ontario)

M5G 1M1

416 235-6556

communications@oahpp.ca

santepubliqueontario.ca

